



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Compte rendu de l'AGO du 3 Mars 2011

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 3 Mars 2011 à la Maison de la Bretonnière.

Le total des présents et représentés s'élevant à 55 (37 présents, 18 pouvoirs), le quorum étant atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 21h10.

Jean Marc GEYER
Président de l'ASL Joli Pré pour l'année 2010

Grégory LUQUET
Trésorier de l'ASL Joli Pré pour l'année 2010

ANNEE 2010

Pendant la première partie de notre Assemblée Générale ; la société BSCénergies a présenté les résultats de l'étude et les conseils d'amélioration thermique et énergétique de nos maisons.

Vous trouverez sur le site de JOLIPRE <http://sites.google.com/site/asljolipre>

- Le rapport d'études
- La présentation faite en AG

Cette étude marque les consciences et va probablement orienter dans les années à venir

- des changements dans le cahier des charges
- des transformations notables sur nos maisons

Rapport d'activité 2010 (voir texte dans la convocation)

Compte tenu de la présentation faite par le cabinet BSCénergies pendant 1 heure ; nous n'avons pas commenté ni présenté les activités qui nous ont occupées en 2010.

Précisons seulement que les travaux de remplacement de barrières dans les coulées vertes n'ont pas été faits au cours de cet exercice ; ils sont reconduits pour 2011 au même budget.

Questions/réponses :

- Demande d'élaguer des arbres situés dans la coulée verte au 37 et 39 rue jasmin.
Le bureau prendra contact avec les propriétaires avant de faire les travaux.
- Remarque faite par un propriétaire sur le stationnement anarchique allant jusqu'à gêner les entrées et sorties des parkings privés.
Le stationnement dans les rues est réglementé et ne doit pas gêner les entrées et sorties des parkings privés
- Demande anonyme de faire tailler les végétaux coté Repotel.
Cela a été fait
- Demande anonyme de faire tailler les végétaux rue des Tulipes coté parking.
La personne qui demande cela doit contacter le bureau afin d'être plus précis ; nous ne comprenons pas qui peut être gêné.
- Remarque anonyme sur le stationnement anarchique en haut de la rue Jasmin
Rue des pivoines le stationnement doit se faire le long du trottoir coté nord et non pas en épis. Le trottoir doit être dégagé. Le haut de la rue Jasmin en particulier dans le virage doit être dégagé. Plus bas le stationnement est toléré alterné par quinzaine. Le stationnement à cheval sur les trottoirs est interdit..
- Remarques anonyme sur des stationnements d'engins autres que des véhicules.
La personne qui demande cela doit contacter le bureau afin d'être plus précis ; nous ne comprenons pas. Quoi et ou ?
- Demande anonyme sur l'anarchie des cabanes.
L'implantation des cabanes doit faire l'objet d'une demande écrite au bureau qui autorise ou non l'installation.

Rapport commission finances année 2010 (voir page suivante)

Présentation et approbation du bilan 2010. Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

Le quitus est prononcé.

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2010

DEPENSES	réalisé 2008	réalisé 2009	budget 2010	réalisé 2010	écarts 2010
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Impôts	3 724	3 892	3 890	4 094	204
Assurance	124	132	140	143	3
Entretien borne à incendie	181	166	170	163	-7
EDF	800	526	650	640	-110
Frais de bureau	141	75	150	131	-19
Entretien réseaux	1 614	1 361	1 400	1 391	-9
Entretien espaces verts	3 417	3 417	3 500	3 417	-83
Entretien jeux et cabane	964	1 888	500	430	-70
Entretien des rues / fissures	0	689	500	571	71
Travaux Imprévus ou conseil juridique	164	3 304	2 000	1 418	-582
Gardiennage	1 744	1 090	1 600	364	-1 136
PROJET AMELIORATION					
Jeux enfant + bancs + table			7 900	7 916	16
plantations coulée verte			2 000	1 214	-786
bancs coulée verte + aire de jeux		1 766	0		0
Developpement durable			6 250	2 500	-3 750
Renovation Grillage			3 350	3 350	0
Remplacement barrières coulée verte			2 800	0	-2 800
TOTAL DES DEPENSES	12 863	18 294	36 700	27 642	-9 058
RECETTES					
Cotisations	19 400	19 400	19 400	19 400	0
Indemnités location parking ARPROD					
Produits financiers et autres recettes	1 260	968	600	766	166
TOTAL DES RECETTES	20 660	21 166	20 000	20 166	166
RESULTAT	7 797	2 542	-16 700	-7 476	
DISPONIBILITES (livret)	63 201		38 234	47 362	

ANNEE 2011

Projets 2011 soumis à vote : (voir présentation des projets dans la convocation)

Autorisation donné au bureau pour ratifier la convention d'installation de la fibre optique entre la communauté d'agglomération et JOLI PRE

Montant du projet : 0 €.

Résultat du vote : OUI : 54 NON : 1 Abstentions : 0

Projet accepté

Installation d'un lampadaire derrière le Repotel.

Montant du projet : 2500 €.

Résultat du vote : OUI : 49 NON : 5 Abstentions : 1

Projet accepté

Installation de ralentisseurs.

Montant du projet : 5200 €.

Résultat du vote : OUI : 20 NON : 25 Abstentions : 10

Projet refusé

Montant de la cotisation 2011 maintenu à 200 €

Résultat du vote : OUI : 50 NON : 5 Abstentions : 0

Présentation du budget 2011 (voir page suivante)

Le budget 2011 est présenté et voté à main levée.

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité.

La cotisation 2011 est de 200 €.

Présentation du budget 2012 (voir page suivante)

Le projet de budget 2012 est présenté pour information.

Il sera modifié si nécessaire et formellement approuvé lors de la prochaine AG .

Adresse Email Jolipre

jolipreasl@gmail.com

BUDGET 2011/2012

DEPENSES

	2 011	2012 pour info
FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS		
Impôts	4 100	4 100
Assurance	150	150
Borne d'incendie	170	170
EDF	600	600
Frais de bureau	150	150
Entretien reseaux	1 400	1 400
Entretien espaces verts	3 500	3 500
Entretien jeux	1 000	500
Entretien des rues / fissures	500	500
Travaux urgents et / ou conseil juridique	2 000	2 000
Gardiennage	1 500	1 500
REPRISE PROJET 2010		
Developpement durable (50 %Subvenstonable)	3 750	
Remplacement barriere coulée verte	2 800	
Projets 2011		
Eclairage Passage Coulée verte	2 500	
Provision pour projets 2012		3 000
TOTAL DES DEPENSES	24 120	17 570

RECETTES

Cotisations à 200 Euros	19 400	19 400
Produits financiers et autres recettes	750	750
TOTAL DES RECETTES	20 150	20 150
RESULTAT	-3 970	2 580
Disponibilité livret prévisionnelle	43 392	45 972

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Isabelle CREUSOT et Jean Marc GEYER ont donné leur démission.

Merci à eux d'avoir consacré un peu de leur temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Valery GIORZA ; Jean Marc LACHATRE ; Marc PARIENTE se déclarent candidats et sont élus à l'unanimité.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de questions ou remarques, le Président clos la séance à 24h00.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.
Le résultat des votes est le suivant :

Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Pascal	BRALANT	1 rue JASMIN	Secrétaire
Chantal	DASSIN	22 rue des TULIPES	Vice Président
Valery	GIORZA	19 rue JASMIN	
Jean-Marc	LACHATRE	33 rue JASMIN	Vice Secrétaire
Pierre	LE PALLEC	2 allée des CAPUCINES	Trésorier
Sébastien	LEPETIT	8 rue JASMIN	
Gregory	LUQUET	2 rue JASMIN	Président
Sandrine	MARTINET	6 rue JASMIN	
Marc	PARIENTE	10 rue des TULIPES	Vice Trésorier
Christiane	VUILLAUME	39 rue A. de VIGNY	



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Mr LE PALLEC Pierre
Trésorier ASL Joli Pré
2 allée des CAPUCINES
78 960 Voisins le Bretonneux

Voisins, le 13 mars 2011

APPEL DE COTISATION 2011

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Syndicale Libre de Joli Pré, réunie le 3 mars 2011, a maintenu à **200 euros** le montant de la cotisation annuelle 2011.

Conformément à l'article 11 de notre cahier des charges, vous êtes redevables du paiement intégral des cotisations dans le mois qui suit l'A.G.O. (décision du 3 avril 1998).

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir votre règlement à l'ordre de " ASL Joli Pré " avant **le 30 avril 2010**.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Le Pallec
Trésorier

